

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : **ESSONNE (91)**

1°) Commune : BRETIGNY-SUR-ORGE - 72 a 02 ca

Parcelles cadastrées :

- De la cote de valorge : C-1770[648](J)-1770[648](K) - Le clos de valorge: C-645 (présence de bâtiments en très mauvais état)
Ce bien figure en zone N (naturelle) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2°) Commune : SOISY-SUR-ECOLE 7 ha 11 a 52 ca

Parcelles cadastrées :

- Du pave de milly: ZB-7 - Le gros poirier a grenier: ZB-8

Présence d'un hangar agricole au sein duquel sont présent deux logements.

Bien loué sur toute la surface.

Ce bien figure en zone A (agricole) du Plan local d'Urbanisme (PLU).

3°) Commune : LES MOLIERES 31 a 57 ca

Parcelles cadastrées :

- La cocquetiere: AE-113[294]-114[292]

Ce bien figure en zone A (agricole) du Plan local d'Urbanisme (PLU).

4°) Commune : LINAS 17 a 53 ca

Parcelle cadastrée :

- Bois champs de binet et pl: D-247[222] (sans bâtiment)

Présence d'une petite construction qui n'est pas à usage d'habitation et de petits abris de jardin.

Ce bien figure en zone N (naturelle) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 16/08/2021**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER de l'Île-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.